



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reste à transformer l'essai

Relèvement des aides pour cas de rigueur, aménagements en matière de réduction de l'horaire de travail (RHT), progressivité des mesures de reprise. Les annonces du Conseil fédéral suivent la direction suggérée par les milieux économiques. De bonnes nouvelles ternies par la perspective d'une réactivité limitée.

Le Conseil fédéral prévoit de doubler le montant alloué aux cas de rigueur de 5 à 10 milliards de francs. Il annonce des aménagements en matière de RHT et prépare des réouvertures vitales pour l'économie, en particulier pour les commerces dès le 1^{er} mars. Il faut le saluer.

Le scénario d'une reprise progressive, par étapes, clairement identifiées, et reposant sur des indicateurs connus va aussi dans le sens des demandes de l'économie. Les entreprises ont besoin de prévisibilité, celle-ci se dessine enfin. Mais pour Ivan Slatkine, président de la FER, «on ne se donne pas les moyens de la flexibilité annoncée. Si on veut être réactifs, la situation doit pouvoir être revue et adaptée à plus courte échéance.»

Blaise Matthey, secrétaire générale de la FER d'ajouter : «Bien sûr ces annonces sont bienvenues. Mais la grande absente du jour reste la vaccination. Le silence des autorités à ce sujet reflète un manque d'ambition et de courage inquiétant. La campagne de vaccination doit se renforcer et s'accélérer afin que l'économie puisse rouvrir complètement. Que dire des restaurateurs qui ne peuvent pas s'attendre à une reprise complète avant le mois de mai ? On aurait pu espérer un calendrier plus court.»

La Fédération des Entreprises Romandes (FER) en bref

La FER est une association patronale faîtière romande, qui groupe six membres: la Fédération des Entreprises Romandes Genève, la Fédération Patronale et Economique, l'Union patronale du Canton de Fribourg, la Fédération des Entreprises Romandes Arc jurassien, la Fédération des Entreprises Romandes Neuchâtel et la Fédération des Entreprises Romandes du Valais. Elle est la seule organisation interprofessionnelle romande d'employeurs à être consultée par le Conseil fédéral sur les projets de lois et d'ordonnances. Elle se prononce à ce titre sur plus d'une soixantaine de procédures par an, et ses observations sont fréquemment citées par les autorités fédérales.

Contacts:

Ivan Slatkine, président – 079 301 40 84 – ivan.slatkine@fer-dg.ch

Blaise Matthey, secrétaire général – 079 628 11 91 – blaise.matthey@fer-dg.ch